

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 JANVIER 2019

L'An deux mille dix neuf

Le Vingt-huit Janvier, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2019

PRESENTS : FROMENT R., GROLEAU D., ROBIN A., FAUCHER M, BOURNEL P., SEGUI H., ARCHAMBAUD M., BOBINEAU P., MAROUSSIE G.

ABSENTS : CHARLÉ L., MASSIOT Joel

Secrétaire de séance : Mme ARCHAMBAUD Monia

Pouvoir de Mr MASSIOT Joel à Mr FROMENT René.

Objet :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 17 Décembre 2018
- Projet de rénovation Rue de la Voie, approbation de Plan de Financement
- Rénovation de la Mairie :
 - o Avenant n° 1 / Lot 1/ Phase 2
 - o Avenant n° 1 / Lot10/ Phase 2
- Approbation des statuts modifiés de la Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral
- Paiement contrats d'Assurance AREAS
- Achat d'un Compresseur
- Contribution 2019 au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Contribution annuelle au Sydev, pour la maintenance de l'Eclairage Public – Année 2019
- Adhésion 2019 :
 - o CAUE
 - o Gîtes de France
- Cotation 2019 :
 - o Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée
 - o Association des Maires de France
- Proposition de prestation du Laboratoire de l'environnement et de l'Alimentation de la Vendée
- Devis Scarification, Route des Bardettes
- Questions diverses

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Le conseil Municipal,

- Approuve l'opération « Aménagement/ Sécurité de la Rue de la Vie » d'un coût prévisionnel de 455 052.25 € HT et 546 062.70 € TTC
- Sollicite :
 - o La Préfecture de la Vendée, DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) 20 % du montant hors taxes des travaux
 - o La Région, Contrat de Ruralité
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document lié à la demande de subvention pour les travaux de la Rue de la voie

- D'approuver les avenants n° 1 des lots N° 1 et N° 10 de la rénovation de la Mairie

N° lot	Nom titulaire	Montant initial	Avenant n°	Montant € HT Des avenants	Montant € total HT avant compris
1	MANDIN Construction	60 837.92 €	1	1 031.66	61 869.58 €
2	PASQUIER Equipements	25 298.00 €	1	0.00	25 298.00 €

✓ D'inscrire les dépenses correspondantes au budget de l'exercice concerné.

- D'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral
- Accepte le paiement des contrats d'assurance à la Société d'Assurance AREAS pour un montant de 7 943.00 €
- Autorise Monsieur Le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2019 les dépenses d'investissement suivantes :

opération	chapitre	compte	Libellé du compte	Total voté en 2018	Crédits ouverts dans la limite de 25 %
187	21	2188	Petit Matériel	89 102.52	20 125.63

- Autorise Monsieur Le Maire à mandater la dépense d'un montant de 777.23 € TTC, achat d'un compresseur à l'entreprise Ouest Agri à l'article 2188 opération 187, la dépense sera inscrit au budget primitif 2019.
- Accepte de mandater les contributions, cotisations et adhésions suivantes :
 - ❖ Contribution SDIS : 11 407.96 €
 - ❖ Cotisations :
 - Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée : 255.36 €
 - Association des Maires de Vendée : 147.10 €
 - ❖ Adhésions :
 - CAUE : 40.00 €
 - Gîtes de France : 289.30 €
- Accepte la contribution annuelle au Sydev, concernant les travaux de maintenance de l'Eclairage Public d'un montant de 2 770.25 €
- Accepte les devis du Laboratoire d'Analyse de la Vendée d'un montant de 627.01 €
- Accepte de scarifier une portion de la Route des Bardettes pour un montant de travaux de 4 060.00 € HT.
- Questions diverses

Levée de séance 12 h 00.